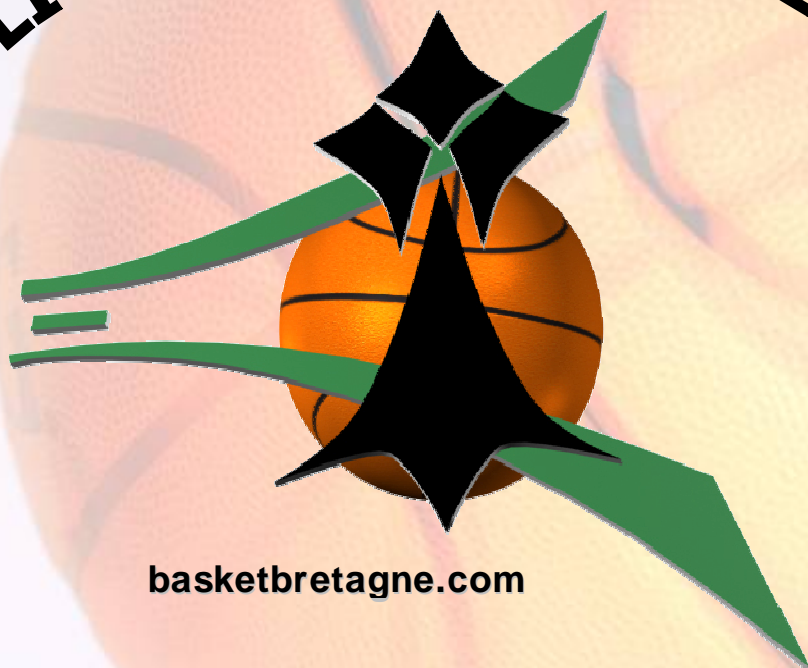


COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

LIGUE DE BASKET-BALL



basketbretagne.com

BRETAGNE



CD 22



56

COMITE BASKET BALL

QUIMPER - Samedi 13 Juin 2009

ACCUEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE

Jacqueline PALIN accueille les participants et avant de donner la parole à Alain GUILLOU, Président de l'UJAP, informe l'assemblée des absences excusées de Monsieur Yvan MAININI Président de la Fédération, Christian CARADEC, Directeur Régional Jeunesse et Sports qui est représenté par Jean François COQUAND, François BRISSON qui est à Riga avec l'équipe de France Féminine, Stéphane PICCIOLI qui est en Crête avec l'équipe féminine de la section sportive universitaire de l'UBO et Daniel GILLES, le Vice Président du Conseil Régional chargé des Sports.

Alors que les participants s'installent, un diaporama des actions phares de la saison réalisé avec les excellentes photographies de Jean Pierre VAILLANT, élu du Comité Directeur est proposé. Jacqueline PALIN salue la présence de Nicole PIERRE SANCHEZ, quimpéroise et joueuse de l'équipe de France durant de nombreuses années.

Enfin elle souhaite la bienvenue à Lucien Thomas, Président du CROS et donne la parole à Alain GUILLOU, Président de l'UJAP.

Intervention de Monsieur Alain GUILLOU

Bonjour à tous. J'espère que vous êtes tous très heureux de venir à Quimper. J'espère qu'on vous a bien accueillis. Vous aurez un peu mal pendant l'Assemblée Générale, cela vous rappellera votre jeunesse, car les bancs sont assez durs.

L'UJAP vous connaissez. Vous nous fréquentez tous les week-ends et notamment dans cette salle du Likès. Rapidement l'UJAP c'est 400 licenciés. C'est 32 équipes du niveau national au niveau départemental. Ce sont deux structures : une structure professionnelle (une SASP) pour gérer la partie pro et une association pour gérer la grosse partie de l'activité basket. Ce sont 58 000 kms parcourus, hors pro, par les équipes amateurs, une lourde charge qui nécessite une grosse organisation. Tous les week-ends c'est une quinzaine de matches à faire tourner ici au Likès, mais aussi dans une autre salle plus petite que vous ne fréquentez pas au niveau régional car elle est moins belle que les autres.

Voilà je vous remercie et vous souhaite une excellente Assemblée Générale.

Intervention de Monsieur Lucien THOMAS, Président du CROS

Je tiens tout d'abord à remercier Madame la Vice Présidente du CROS, Présidente de la Ligue de Basket-ball, ma collègue Jacqueline que je fréquente depuis maintenant une dizaine d'années. Quelques collègues du bureau directeur du CROS nous rejoindront pour la cérémonie que vous connaissez.

Je veux simplement vous saluer, vous souhaiter une bonne assemblée générale. Peut être qu'à l'issue des débats je pourrai reprendre la parole Jacqueline si tu le souhaites. Je veux simplement vous dire que c'est la première fois que j'assiste à l'Assemblée Générale de la Ligue de Basket-ball car les mois de mai et juin sont des mois d'Assemblées Générales (au moins 4 ou 5 par week-end) et il n'est pas possible d'être présent à toutes. Mais aujourd'hui je tenais absolument à être présent pour les raisons que vous savez et puis surtout vous saluer car le Basket Ball est une discipline importante dans notre région et vous méritez d'être soutenus. Merci à tous.

Intervention de Monsieur BOE, Adjoint aux Sports de la ville de Quimper

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à Quimper. Vous êtes ici chez vous. Quimper est une ville sportive. Nous sommes pratiquement 18000 adhérents au niveau associatif et scolaire répartis dans une centaine d'associations sportives représentant 90 disciplines différentes. Voilà ainsi le petit paysage quimpérois. Le basket a toute sa place. Nous avons deux associations phares au niveau du basket à Quimper : l'AS Ergué Armel et l'UJAP Quimper. On espère que l'année prochaine l'UJAP reviendra au plus haut niveau.

Vous êtes tous des bénévoles, des militants du sport. Vous œuvrez pour votre association mais aussi pour votre discipline qui est le basket donc je voulais vous souhaiter, à nouveau, la bienvenue. Passez une bonne Assemblée Générale. Si vous avez un peu de temps, visitez Quimper. Bon vent à l'ensemble de vos clubs pour la saison 2009-2010. Vive le sport. Vive le basket. Merci.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

PREAMBULE

En cette première année de la nouvelle olympiade je suis heureuse de vous présenter quelques réussites du BASKET Breton, fruits du travail mené en partenariat avec les clubs et les comités départementaux avec le soutien de nos partenaires institutionnels

Vous les avez à l'écran : ils seront là tout à l'heure : elles se prénomment Margaux et Marième, il se prénomme Louison. Ils sont nés en 1994 et vont intégrer à la rentrée de septembre le Centre fédéral (ce que l'on nomme communément l'INSEP). Souhaitons-leur la même réussite qu'à leurs aînées Sandra, Cathy, Edwige. Ces jeunes ont été détectés dans vos clubs, ils ont été formés dans les Centres labellisés d'Entraînement, pour deux d'entre eux, ils ont ensuite intégré le pôle espoir de Bretagne .Ils étaient au camp national de Bourges au mois de décembre, camp qui réunissait les 30 meilleurs potentiels nationaux et à l'issue duquel la Bretagne a vu 5 d'entre eux retenus pour les tests d'entrée au centre fédéral et au final 3 d'admis. Félicitations à tous les entraîneurs et formulons le vœu que ce cru ne soit pas exceptionnel et que chaque saison de nombreux autres espoirs suivent ce parcours vers l'excellence sportive et que sans être toujours aussi exceptionnels nous ayons chaque saison « un bon cru » de futurs basketteurs.

Lui, se prénomme Christophe il a débuté dans le pays de Lorient, connu ensuite les sélections bretonnes, joué au plus haut niveau, fait partie des sélections nationales puis est revenu terminer sa carrière à Vitré tout en poursuivant sa reconversion de sportif de haut niveau à l'INSEP et en encadrant, en temps que salarié du comité, les jeunes d'Ille et Vilaine. Il est reçu major de sa promotion au professorat de sport et hélas nous ne pourrions le conserver en Bretagne. J'avais rêvé qu'en compensation du travail effectué par François auprès de la DTBN et de l'équipe de France féminine, le DTN accepterait de mettre Christophe à disposition de la ligue de BRETAGNE au moins pendant son année de stagiaire mais ce n'était qu'un rêve, et malgré le soutien actif de Jean François COQUAND, j'ai échoué. Christophe va partir accompagner d'autres sélections régionales, mais je garde espoir de le voir revenir chez nous. Voilà un bel exemple de réussite sportive et professionnelle dont nous pouvons tous être fiers.

Le troisième exemple de réussite dont nous pouvons nous enorgueillir c'est Hans :ancien joueur du pôle espoir, il a suivi toute la filière de formation de cadre en partenariat avec la DRDJS : BE 1, BE 2, élu dès 18 ans au comité Directeur de la Ligue, président de la commission des jeunes et de l'esprit sportif, organisateur infatigable du Beach Basket, hyper dynamique, Hans, va rejoindre le NORD, le pays des Ch'tis pour poursuivre son projet professionnel avec les filles du club de Calais. Là encore j'espère, Hans, que tu pourras réaliser ton projet professionnel, faute de pouvoir le réaliser pleinement chez nous, et que tu reviendras très vite dans cette Bretagne que tu aimes tant.

Eux ce sont les jeunes du CEFJA. Ils ont été détectés dans les écoles d'arbitrage clubs ou lors des stages espoirs, ont ensuite opté pour un projet sportif orienté vers l'arbitrage et ça marche. Accordez leur l'accueil et le respect qu'ils méritent ; je vous livre cette réflexion d'une de ces arbitres *« le CRFJA a été pour moi l'occasion de vivre une expérience totalement unique et nouvelle, arbitrer ce n'est pas juste courir à côté des joueurs et les sanctionner quand il faut, non pour moi c'est faire respecter les règles du Basket et veiller au bon déroulement du match dans le calme, le respect, et pourquoi pas, même dans la bonne humeur ... »* Aussi je demande à chacun d'entre vous de bien méditer ces paroles et d'accueillir ces jeunes potentiels avec toute l'attention qu'ils méritent

Voici maintenant l'équipe cadets de l'Etendard de Brest Cette équipe accède à la première division du championnat de France cadet : donc au plus haut niveau national. C'est une récompense et pour les dirigeants et pour le mouvement sportif breton car ces jeunes sont issus du C E F C initié et reconnu par le Conseil Régional et la DRDJS.

La ligue de BRETAGNE a signé en ce début d'année une convention avec l'UBO qui s'est traduit par l'ouverture d'une section sportive universitaire. Pour sa première année de fonctionnement cette équipe encadrée par Mamadou CISSE, décroche le titre de championne de France Universitaire élite et dispute ce week end en Crète le Championnat d'Europe.

LA POLITIQUE REGIONALE

Nouvelle équipe en place, nous avons essayé de travailler en évitant le saucissonnage traditionnel des commissions. Bien avant le projet fédéral nous avons, nous élus, compris qu'il fallait essayer de faire « autrement ».

Les missions des élus ont été redéfinies autour de 3 grands axes pilotés chacun par un membre du Bureau.

La grande difficulté est de situer les commissions dans ce nouveau schéma de fonctionnement. Certaines d'entre elles intervenant dans plusieurs domaines, cela demande du temps et le projet fédéral qui va être présenté lors de l'Assemblée Générale de Lille à la fin du mois, nous permettra de mieux nous positionner.

LA FORMATION

Je remercie Jean -Jacques Kerdoncuff d'avoir accepté de piloter ce pôle de développement. Le travail ne lui a pas manqué tout au long de la saison sportive.

- Le parcours vers l'excellence Sportive (LE PES) a été le premier grand chantier de cette saison

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de notre plan de développement 2009/2013 demandés par les services de l'État nous avons dû définir la pré-filière de formation de nos jeunes basketteurs. Dès la rentrée prochaine, les Sections Sportives Locales (en accord avec les comités départementaux), les Sections Sportives Bretonnes seront progressivement opérationnelles, les CEFC sont en place et la convention avec l'UBO est signée (pour info, actuellement l'université de Rennes ne désire pas d'ouverture de SSU), le pôle continuera de fonctionner durant au moins deux ans dans l'attente du projet fédéral.

Mickaël et Jean Jacques vous présenteront tout ceci tout à l'heure sur un document de synthèse.

Ces structures doivent vous aider à améliorer le niveau des joueurs en leur permettant de s'entraîner davantage et surtout aux clubs qui le désirent de développer leurs projets et ainsi d'augmenter la masse de nos bons joueurs et joueuses.

Nous rencontrons quelques difficultés, que nous ne pouvons occulter, à travailler avec certains collèges publics du fait de la carte scolaire et un rapprochement avec l'inspection académique de certains départements est indispensable.

Ces structures ne seront vraiment efficaces que si elles sont accompagnées d'une formation de cadres entraîneurs performants : inculquer à nos jeunes « un esprit combatif », la volonté de gagner, je n'ose utiliser l'expression « la rage de vaincre » c'est ce qui leur manque souvent dans les rencontres serrées.

- La formation de cadres performants à tous les niveaux

Nous devons impérativement adapter les formations d'encadrement (Arbitres, Entraîneurs, Dirigeants) aux besoins des clubs.

La formation d'entraîneurs

Lors de la dernière assemblée générale la ligue avait offert à tous les clubs classés premier ou deuxième de chaque championnat régional jeunes ou seniors, une formation au choix d'entraîneur jeunes ou région : notre souhait étant par cette action d'inciter les jeunes à encore plus et mieux se former. Il avait ainsi été provisionné 12 000 euros pour cette action mais malheureusement seulement 7 personnes se sont inscrites par ce biais. La ligue renouvelle cette offre en espérant avoir davantage de succès : la formation est un axe primordial et essentiel depuis l'animateur de club jusqu'au brevet d'Etat.

Cette formation doit aussi s'adapter au public et se rapprocher des clubs. C'est pourquoi là encore nous ne pouvons qu'encourager la mise en place dans les structures qui le peuvent des formations adaptées en valorisant les éducateurs de base. Denis est à la disposition de tous ceux qui désirent mener cette formation, qui se concilie très bien avec les écoles d'arbitrage clubs. Avoir dans chaque club une école de « cadres » ... Nous montrons l'exemple en proposant dès cet été aux jeunes qui le désirent une formation commune arbitre /entraîneur région. C'est un grand succès car ce camp affiche déjà complet. Nous allons donc poursuivre dans ce sens et pourquoi pas dès la saison prochaine adapter ceci aux structures en proposant des formations communes arbitre/initiateur.

La formation d'arbitres

Les écoles d'arbitrage club continuent de se développer.

Le centre d'entraînement et de formation qui va intégrer 5 nouveaux jeunes à la rentrée scolaire publie en parallèle à sa formation des documents techniques de qualité téléchargeables sur le Blog de la CRAMC, il est géré par Thomas.

Ces documents sont utilisés par de nombreux formateurs et cela bien au-delà des « frontières régionales » voire nationales. Cependant malgré nos efforts réitérés nous n'arrivons pas à avoir une reconnaissance par nos instances nationales, comme l'ont d'autres disciplines sportives, ce qui nous permettrait de bénéficier de subventions (*je le répète tous les ans mais n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre*).

La formation d'assistants de table de marque

Elle intègre progressivement la formation « E-marque » qui entre maintenant dans sa deuxième phase avec la reprise du projet au niveau fédéral. Thomas rédige actuellement le cahier des charges et nous avons repris contact avec la Junior entreprise de l'INSA.

En partenariat avec la CRAMC et les clubs, nous réfléchissons à la mise en place à l'identique des arbitres – clubs, d'ATM-clubs tout ceci dans l'optique de limiter les déplacements et de réduire les frais de fonctionnement arbitrage des clubs.

La formation de dirigeants

Elle reste notre « maillon faible », cette formation est à mettre en place en partenariat avec le CROS et les CDOS et avec la commission fédérale.

Les Clubs formateurs

Dans la continuité des écoles françaises labellisées minibasket la commission fédérale des jeunes a lancé le projet de clubs « formateurs », déjà mis en place en Bretagne par Hans et la commission des jeunes.

Les clubs régionaux ont été sollicités pour servir de « test » national. Je remercie les 19 clubs qui ont répondu favorablement. Le projet a été définitivement validé par le dernier comité directeur Fédéral et au vu de vos réponses 7 des clubs ayant répondu obtiendraient le label « club formateur élite » et 9 le label « club formateur espoirs ».

En remerciement de l'aide apportée et pour les encourager à poursuivre, nous offrons à tous ceux qui ont répondu un sac avec deux ballons de cuir.

LA COMMUNICATION

C'est le deuxième axe fort de notre développement piloté par Philippe Vallée

Le site de la ligue a été entièrement remodelé. Il est très visité et doit permettre la communication interne entre tous les acteurs. Par contre nous avons encore à améliorer notre communication externe et aussi augmenter l'impact des nouvelles technologies.

Il nous faut absolument communiquer avec les outils d'aujourd'hui : je prendrai comme exemple les résultats sportifs des jeunes : aussitôt la rencontre terminée ils se précipitent sur le site (quand ils n'ont pas de SMS) et je peux témoigner de leur déception quand un club n'a pas entré ses résultats. S'il vous plaît faites un effort en ce sens ...

Pour encore mieux communiquer j'ai demandé à Philippe et à Thomas de réfléchir sur un système de communication qui donnerait via SMS les résultats quasiment en live ... C'est là encore un moyen de dynamiser le Basket.

Un petit mot de rappel sur le logiciel FBI : c'est un outil ultra-performant mais il faut aussi savoir s'en servir : certes il permet de qualifier un licencié dans la journée directement par le club mais n'oubliez surtout pas de vérifier que la licence a bien été validée. Ce simple contrôle aurait permis d'éviter quelques soucis rencontrés cette saison

LA LOGISTIQUE ET LES TERRITOIRES

Mission confiée à Paul PIRIOU

Les licenciés

La perte globale de 747 licenciés soit 2,44 % de nos effectifs fait redescendre la ligue sous la barre symbolique des 30 000 licenciés (29919).

Alors que nous continuons à progresser dans le secteur féminin, toutes les catégories masculines sont en baisse avec des proportions variables selon les départements.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'explication du genre : c'est la génération « zapping », c'est le rugby et la coupe du monde, c'est le hand qui est champion Olympique ou du monde etc ... Nous devons nous pencher sur notre discipline. Le coût de la licence n'est pas non plus un motif : nous sommes une discipline sportive avec une longue histoire, un long passé ce qui fait que le prix de nos licences demeure très modeste ramené à la prestation offerte (surtout au vu des nouvelles disciplines qui se mettent en place).

Il nous faut dès à présent être « inventif » et à côté du Basket de haut niveau très exigeant en matière d'entraînement intensif et de déplacements lointains, il faut mettre en place d'autres types de pratique de compétitions plus en adéquation avec les souhaits des jeunes et le développement durable. Il me semble que nous devrions :

- Offrir à nos licenciés des pratiques adaptées à nos divers groupes sociaux
- Assouplir les conditions de pratique : exemple réflexion à mener sur la double licence (je m'explique un espoir cadet dans un club souhaiterait se tester au niveau national mais voudrait aussi rester jouer avec ses copains. Pourquoi pas ? Cela éviterait bien des querelles)
- Améliorer les conditions d'accueil dans les clubs (cela passe par la formation et la professionnalisation)
- Et surtout sortir de l'image unique et exclusive du club tourné vers une pratique compétitive uniforme.

Si certains d'entre vous ici présents, ou si vous avez dans vos clubs des personnes qui sont intéressées par cette réflexion, qu'ils le fassent savoir à Marylise. Nous les réunirons pour une première réflexion. Le Basket Breton a été inventif dans d'autres domaines et pourquoi pas ici.

Les championnats

Ils se sont bien déroulés dans l'ensemble tant en seniors qu'en jeunes. Félicitations à tous les champions et tout particulièrement aux joueuses de l'Union Saint -Briec /Ploufragan qui accèdent à la NF2, aux cadets de l'Étendard qui accèdent au groupe A cadets nationaux.

Félicitations aussi à nos champions de Bretagne seniors : Pleyber Christ en filles et le CEP de Lorient en garçons.

Lors des débats de tout à l'heure nous reviendrons sur la réforme des championnats féminins.

La coupe de Bretagne

Il convient de travailler pour en faire un événement festif

Les résultats de nos sélections régionales

Ils sont loin d'être performants malgré la présence des potentiels. S'ils sont bons techniquement, les jeunes bretons n'ont pas comme dans les autres sélections régionales « la rage de vaincre ». Cela passe certainement par une amélioration de nos formations de cadres comme je l'ai déjà dit. Les CTS et l'ETR doivent réfléchir à un travail en commun à mener lors des open, des tournois, des camps et des formations en général.

Le beach basket

La tournée d'été est commencée depuis la semaine dernière

Cette opération coûte très cher à la ligue, seul, le comité des Côtes d'Armor s'associe à cette action que nous ne pourrions continuer sans un partenariat plus développé.

LA TRESORERIE

Avec 4,5 emplois temps plein nous nous devons d'avoir une réserve équivalente à 3 mois de fonctionnement : c'est chose faite avec le léger excédent de cette saison (excédent dû je le rappelle au manque d'engagement des clubs dans les formations offertes par la Ligue et au congé de maternité de Karine que nous n'avons pas remplacée).

Ceci nous permet d'envisager sereinement l'avenir et surtout de réfléchir très vite à la mise en place d'une plus grande professionnalisation.

L'investissement permanent des élus ayant déjà une activité professionnelle devient de plus en plus dur et il nous faut impérativement les épauler. La question de création d'un poste de directeur administratif se pose de plus en plus.

L'AVENIR

Nous devons tenir compte du fait que notre capacité dans la création de clubs est limitée : ce qui entraîne des créations d'Union pour jouer au plus haut niveau possible. Ces regroupements prônés par les municipalités et les regroupements de communes, peuvent si nous n'y prenons garde, affaiblir le tissu associatif tout particulièrement en réduisant les rencontres de proximité chez les jeunes et il va nous falloir très vite réfléchir avec les comités départementaux pour trouver le juste équilibre : sport pour tous et sport de haut niveau.

Nous devons aussi continuer à faire de la formation, un axe fort de notre politique et développer plusieurs pistes pour les saisons à venir. Il nous faut promouvoir les métiers du sport dans toute ses composantes : arbitrale, technique, dirigeante, accompagner les clubs qui le souhaitent dans la professionnalisation.

Le Mouvement sportif breton via le CROS réfléchit en ce moment à la mise en place d'un centre de formation (CFA) des métiers du sport. Nous ne pouvons plus nous contenter de recruter sans avoir réfléchi au préalable au profil du poste dont nous avons besoin et, sans nous appuyer sur un projet club adapté à nos ambitions quelles qu'elles soient, et surtout sans un projet de formation adéquat.

L'élection du nouveau Président du CNOF Denis MASSEGLIA qui nous fait l'honneur de venir rencontrer les élus du mouvement sportif breton et débattre avec eux le jeudi 18 juin à Rennes devrait apporter un nouveau souffle au monde sportif fédéral.

La Réforme Générale des politiques Publiques va aussi modifier nos relations avec les représentants de l'Etat tout particulièrement au niveau des départements où les interlocuteurs risquent d'être plus difficiles à identifier. La politique Territoriale du CNDP se met en place progressivement. Là encore il nous faut une politique cohérente clubs formateurs, comités et Ligue.

Le rapport Balladur, le développement des contrats de Pays et des métropoles urbaines auront un impact sur le développement du sport et nous ne pouvons pas, ne pas en tenir compte. Il nous faut porter notre réflexion sur le périmètre pertinent des ligues et comités. Je ne sais au profit duquel mais il faut y penser.

Le développement durable aura aussi une incidence sur nos championnats. Nous allons devoir nous rapprocher des autres fédérations en trouvant des synergies communes, mutualiser aussi nos propres moyens (quelle est la pertinence du maintien de deux pôles espoirs entre la Bretagne et la Basse-Normandie ?).

Il va aussi falloir systématiser nos partenariats avec nos partenaires locaux et institutionnels, développer nos réseaux d'influence, comme sait le faire le tissu social et culturel, et enfin, mieux évaluer nos actions, culture qui nous fait sérieusement défaut.

En conclusion je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont aidé la ligue à réaliser ses actions : nos partenaires institutionnels Conseil Régional et DRDJS pour leur soutien permanent, mes collaborateurs élus, les salariés et les bénévoles de la ligue, les clubs, les établissements qui nous accueillent.

Et je terminerai (*honneur aux anciens*) par nos amis du conseil d'honneur : fidèles à la tâche, ils vous proposent sur le site de la ligue le tome 2 de leur histoire du basket breton : rien ne leur échappe et cela fait toujours plaisir de les voir travailler dans cette bonne humeur et convivialité gages de la bonne santé et de la longévité de notre sport. N'hésitez pas à télécharger ce document.

Je vous remercie pour votre attention.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Associations Inscrites :

Côtes d'Armor : 46 - 3864 voix
Finistère : 59 - 7099 voix

Ille et Vilaine : 114 - 13519 voix
Morbihan : 59 - 5421 voix

Associations présentes :

Côtes d'Armor : 25 - 2935 voix
Finistère : 49 - 6401 voix

Ille et Vilaine : 77 - 10502 voix
Morbihan : 49 - 5168 voix

La commission de vérification des pouvoirs présidée par Serge KERHUIEL déclare que, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement doit être composée de membres représentant au moins la moitié des voix dont disposent les associations.

- ce nombre est de: 29903
- moitié exigible: 14952
- nombre de voix effectivement représentées: 25006

La commission déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLEE GENERALE DE ST BRIEUC

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2008 de SAINT BRIEUC

LES RAPPORTS D'ACTIVITES

SECRETAIRE GENERALE

Pas de question

CRAMC

Pas de question

BASKET FEMININ

Le travail a été surtout axé cette saison sur la mise en place de la SSRU

Par ailleurs, une enquête via un questionnaire a été adressée à tous les clubs ayant une équipe disputant les championnats féminins de la Ligue et la nationale féminine 3. En 2^{ème} partie de l'Assemblée Générale, il sera procédé à la restitution de cette enquête et un débat sera ouvert afin d'échanger sur le résultat mais surtout sur les souhaits des clubs, quant à l'évolution nécessaire des championnats seniors féminins.

COMMUNICATION

Philippe VALLEE a intégré notre équipe cette saison et un remarquable travail est réalisé au sein de la commission communication.

Question sur le droit à l'image : Faut-il demander une autorisation parentale ?

Intervention de Jacqueline PALIN : Quand il s'agit d'un groupe, on considère qu'il n'y a pas de problème. Par contre s'il s'agit d'une photo avec une seule ou deux personnes, l'autorisation est demandée.

Intervention de Gérard LE BRUN (CD 22) : Pour le Comité des Côtes d'Armor, lors de la convocation des enfants en sélection, sur la convocation figure également la demande de droit à l'image.

JEUNES – ESPRIT SPORTIF

Pas de question.

MEDICALE

Intervention de Christian COUSANCA: Je voulais juste rajouter, dans le sens de ce que j'ai écrit dans le rapport de la commission, les règles d'or établies par le club des cardiologues du sport dans l'état d'esprit de la prévention. J'ai mis cela dans la mesure où vous avez été sollicités sur la mise en place des défibrillateurs dans les salles de sports. Les défibrillateurs effectivement c'est utile quand on est dans une situation de mort apparente, quand on est au stade curatif mais j'insiste sur ces règles qui sont essentielles pour la prévention. Merci de mettre ces règles dans toutes les salles de sports, les vestiaires afin qu'elles soient lues et ainsi qu'elles soient appliquées.

Question sur le certificat médical des arbitres + de 35 ans : Pourquoi demande t'on un ECG de repos pour les arbitres de plus de 35 ans et pas pour les joueurs ?

Réponse de Christian COUSANCA: Certains arbitres font jusqu'à 4 matchs par week-end. Ce n'est pas le cas des joueurs. Cela fait partie de la prévention car c'est comme cela que l'on peut dépister des choses plus vite et je pense qu'il faut continuer dans ce sens là. Les assurances demanderont de plus en plus ce genre de bilan dans l'avenir. Dans certaines disciplines on demande déjà un ECG à partir de 15-20 ans.

SALLES ET TERRAINS

Intervention de Jean Pierre VAILLANT :

Un rappel, pour toute équipe évoluant en championnat FFBB, la salle doit avoir reçu un agrément par la CFST.

Le rôle de la toute récente Commission Régionale Salles et terrains et équipements, avait pour mission pour sa première saison de répertorier par différents tableaux les salles par niveau de jeu et par département et de régulariser les dossiers en PNM.

A l'aide de quelques diapositives, Jean Pierre VAILLANT présente les points sur lesquels il convient de revenir

Le rôle de la commission et des CDST est de vous accompagner auprès des propriétaires des salles.

Un exemple : dans le Comité du Finistère, une commune a construit un nouveau gymnase. Ni la commune, ni le club ne s'étant rapprochés du Comité départemental, la livraison s'est faite et nous ne l'avons appris qu'à la fin des travaux.

Résultat : suite à la visite et aux conclusions, cette salle ne pourra recevoir que des rencontres de catégorie minime au maximum car elle ne possède pas de vestiaire arbitre et l'éclairage est de 375 lux contre les 500 lux pour une salle neuve. Par contre un appareil des 24 secondes y est installé. Cette salle pouvait aussi prévoir les nouveaux tracés. Cela va entraîner un coût supplémentaire pour 2012.

Le nouveau règlement FIBA sera appliqué pour la Pro A, la Pro B, la NM1, la LFB et la NF1 pour le début de saison 2010-2011.

Actuellement, les nouvelles salles et/ou en réhabilitation peuvent appliquer le nouveau règlement mais uniquement pour les niveaux de jeu soumis au changement réglementaire à compter du 1^{er} septembre 2012.

Rappel des 3 règles principales :

- Ligne des 3 points à 6, 75m et ligne à 6, 25m en pointillés.
- Zone restrictive au format rectangulaire avec, à l'intérieur, un demi cercle allongé pour le passage en force.
- La console de l'appareillage des 24 secondes qui devra disposer de la fonction « remise à 14 secondes »

Recensement des salles de basket en Région :

Une mise à jour des salles où se pratique le basket est demandée par la CFST à la Ligue de Bretagne. Une étude, avec l'aide des CDST, est lancée auprès des groupements sportifs. Les résultats et conclusions devaient être présentés pour l'AG. Une cartographie sera transmise aux Comités Départementaux après retour des réponses des différents comités.

Conclusion : La tâche est longue et le plan d'actions lancé par la commission ne pourra être mené à bien qu'avec votre appui. Durant toute la saison, la CRST et les CDST sont à votre disposition et elles essaieront d'apporter des réponses à chaque interrogation.

Les nouveaux tracés sont disponibles sur le site de la FFBB et sur le site de la Ligue.

SPORTIVE

Intervention d'Eric TREHIN :

La Ligue de Bretagne a bénéficié d'une montée supplémentaire de PNM en NM3 attribuée conformément aux règlements en fonction du classement des équipes, à l'EO Landerneau. La montée de Landerneau entraîne une modification à chaque niveau (LR1M, LR2M) : maintien de Gouesnou en LR2M et maintien de l'UJAP de Quimper en LR1M.

Refus du Club de St SAMSON d'accéder au championnat de ligue féminine. Il est remplacé par Trégueux BC. Les groupes sont en cours de constitution. 8 ou 9 clubs d'Ille et Vilaine vont disputer ce championnat, et constituent presque à eux seuls un groupe.

Précision de Jacqueline PALIN : En Nationale 3 vous savez que nous avons une union qui s'est mise en place à Rennes : Union Rennes PA et Avenir de Rennes. Or ces 2 équipes avaient gagné leur maintien en Nationale 3 et les droits sportifs ont été gardés par le Rennes PA. L'Avenir de Rennes a demandé à réintégrer le championnat régional. Dans le règlement de la Fédération, il est précisé que lorsqu'un club qui avait gagné sa place en N3 demande sa réintégration en championnat régional en fait la demande avant le 31 mai, la Ligue à laquelle appartient ce club dispose de la place laissée libre sur le championnat de France. Donc voilà pourquoi l'Avenir de Rennes revient en PNM et Landerneau qui était 3^{ème} en PNM bénéficie de la place laissée libre par l'Avenir de Rennes en NM3. Enfin, l'Avenir de Rennes 2 qui descendait en ligue 1 ne se réengage pas. De ce fait, l'UJAP de Quimper est maintenu en LR1M et Gouesnou en LR2M.

Sur le championnat féminin, il n'y a eu aucune défection et les équipes classées 1^{ere} et 2^{ème} du championnat de PNF accèdent au championnat de NF3.

Question du CPB Rennes : les règles que vous avez annoncées sont elles valables dans toutes les ligues ou alors c'est spécifique à la Bretagne ? C'est à dire par exemple pour le cas pour l'union qui a été créée et de la place qui a été libérée en Nationale 3. Qu'est ce qui motive que ce soit une équipe de PNM qui accède et non le 10^{ème} de NM3 qui est maintenu ?

Jacqueline PALIN : Il s'agit du règlement de la Fédération, et celui – ci s'applique à tous. En nationale 3, il n'y a pas de repêchage.

STATUTS - REGLEMENTS – QUALIFICATION - DISCIPLINE

Jacqueline PALIN : Cette année la commission n'a pas eu à traiter de dossiers graves, mais des dossiers liés aux fautes disqualifiantes et au cumul des fautes techniques sifflées par les arbitres. (Il y en a toujours de trop !!) mais aucun dossier difficile. Je vois là le résultat du travail en aval avec les arbitres et les entraîneurs (formation commune entraîneurs/ arbitres depuis cette année). C'est aussi le fruit du travail de Patrick TAFFIN avec le centre de formation où il travaille sur la gestion de conflit.
Je ne peux qu'encourager les clubs et les joueurs à continuer dans ce sens.

Serge KERHUIEL :

Présentation par Serge KERHUIEL des nouvelles règles des championnats de Bretagne jeunes :

●ART 3.1 – CHAMPIONNATS MINIMES / CADETS à Montées et Descentes

La saison débute par un tournoi OPEN obligatoire pour les minimes et cadets au mois de septembre.

En cas d'absence : impossibilité pour le club d'accéder en Poule Elite 2^{ème} Phase et de se qualifier pour la saison suivante en championnats de Ligue pour un an.

●En fin de championnat (2009-2010) :

Maintien des 5 premiers du championnat élite de la saison en cours.

Barrage entre le 6ème du groupe élite et le premier du championnat honneur pour le maintien.

●ART 3.2 - CHAMPIONNATS BENJAMINS / BENJAMINES

Le championnat se déroule de la même manière que celui des minimes et cadets. En cas de non constitution d'un championnat en première phase, proposition « d'OPEN » supplémentaire regroupant les équipes départementales volontaires.

Un tournoi OPEN est organisé en décembre et ce dernier est obligatoire.

●4.2 Saison 2010/2011

Les équipes du groupe Elite classées de 1 à 5 bénéficient du maintien en championnat ainsi que le vainqueur du barrage 6ème Elite et 1er Honneur.

Les Groupements sportifs, Unions ou Ententes constituent un dossier d'engagement qui fixe nominativement la composition de l'équipe (joueurs, entraîneur) et l'adressent à la Ligue.

●4.4 L'étude des qualifications des équipes dans les championnats de Bretagne est faite à partir d'un dossier de sélection.

Les modalités d'attribution des points sont prévues dans ce dernier.

Les 2 équipes totalisant le plus grand nombre de points seront retenues.

Les 4 autres places seront attribuées sur plateau.

●4.5. Les équipes candidates doivent déposer leur dossier de sélection à la Ligue de Bretagne.

●4.6 Le dossier est ensuite étudié par la Cellule de Qualification Régionale. Suite aux propositions de la Cellule de Qualification Régionale et après validation par le Comité Directeur de la Ligue de Bretagne, les associations intéressées sont informées des qualifications définitives dans le Championnat de Bretagne

●ART 5 – LICENCES

5.2 Les licences T ne sont pas autorisées en cas d'Entente ou d'Union de Groupements sportifs.

●ART 6 – HORAIRES DES RENCONTRES

6.1. Les horaires doivent parvenir à la Commission Sportive Régionale et aux Groupements sportifs au moins 4 semaines avant la rencontre.

En cas de non-transmission de l'horaire dans les délais impartis, les horaires suivants sont imposés par défaut :
Benjamins, Minimes M et F :

- samedi 17h00 pour 1 rencontre régionale jeune.

- samedi 15h30 et 17h30 pour 2 rencontres régionales jeunes.

Cadets M et F :

- dimanche 15h30 pour 1 rencontre régionale jeune.

- dimanche 13h15 et 15h30 pour 2 rencontres régionales jeunes.

Aucune dérogation ne sera admise, sauf pour les cas pouvant prouver la nécessité d'un changement d'horaire. La Ligue se réserve le droit de contrôler le bien fondé de la demande.

Présentation des modifications du règlement sportif de la Ligue :

●ART 19 – Organisme compétent

3) Horaires couplés : le club recevant a la possibilité de coupler 2 rencontres (Ligue / Ligue ou Ligue et département) aux horaires suivants :

- Samedi soir : 19h15 et 21h15* (* uniquement si matches couplés)
- Dimanche matin : 08h30 et 10h30
- Dimanche après-midi : 13h15 et 15h30

Tous ces horaires doivent parvenir à la Ligue par écrit, ou être rentrés sur FBI, par le club au moins 4 semaines avant la rencontre.

En cas de non respect, la Ligue fixera la rencontre à 20h30.

●ART 20 – Modification

3. Toute demande de dérogation quant à l'heure et à la date de la rencontre devra parvenir à la Ligue au moins 4 semaines avant la date prévue pour la rencontre.

●ART 24 – Equipe déclarant forfait

Le groupement sportif qui déclare forfait pour une rencontre officielle doit, dans les meilleurs délais, par les moyens les plus rapides, aviser la Ligue, les arbitres, les officiels désignés et son adversaire.

Dans le cas où le groupement sportif ne prévient pas les officiels, il supportera entièrement le défraiement de ces officiels

Confirmation écrite doit être adressée simultanément par Fax, E-mail ou lettre à son adversaire et à la Ligue. Tout groupement sportif déclarant forfait pourra se voir pénaliser d'une amende dont le montant est déterminé pour chaque saison sportive par le Comité Directeur.

●ART 42 – Licences

3. Les licences I ne sont pas autorisées en cas d'Entente et d'Union de clubs

●ART 45 – Participation des équipes d'Unions d'Associations

ARTICLE SUPPRIME

4- Par exception et en présence d'éléments sportifs exceptionnels, le Bureau Directeur de la Ligue de Bretagne pourra autoriser la participation d'une seconde équipe senior au sein de l'Union, sous réserve que l'équipe 1 de l'Union participe à un championnat de niveau supérieur.

Dans cette hypothèse, chaque membre de l'Union devra satisfaire aux règles d'engagement dans la catégorie senior et respecter les obligations sportives de la division concernée.

TECHNIQUE

La formation EJ / Arbitres est complète et commence le 29 Juin à Dinard.

Pas de questions

Le rapport de la Secrétaire Générale incluant l'ensemble des commissions est adopté à l'unanimité

TRESORERIE

Pierre GUYOMARCH donne des précisions sur les comptes qui méritent quelques commentaires.

Le Trésorier rappelle que les documents adressés aux clubs sont un résumé des comptes de la Ligue.

Les comptes généraux sont disponibles et il se tient à la disposition de ceux et celles qui voudraient les consulter.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

PERIODE DU 01/05/2008 au 30/04/2009

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par votre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen des documents comptables, relevés de trésorerie et pièces justificatives des opérations au cours de cet exercice mis à notre disposition par votre trésorier, Monsieur GUYOMARCH.

TRESORERIE

La vérification des comptes de trésorerie n'appelle pas de remarque particulière.

La trésorerie permet de faire face sans problème à l'activité de la Ligue de Bretagne.

A noter comme tous les ans dans les produits à recevoir le montant des licences et mutations qui s'élèvent à 158 029 € et charges à payer à 117 410 €.

RESULTATS

L'exécution du budget permet de dégager un excédent de 27 630 € en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

FONDS PROPRES

Les fonds propres en augmentation constante s'élèvent au 30/04/2009 à 301 483 €, soit 25 % du budget annuel, un seuil sécurisant qui permettra à la Ligue d'envisager de nouvelles actions pour l'essor du basket breton.

CONCLUSION

Les documents qui nous ont été présentés sont sincères et réguliers, notre tâche ayant été facilitée par la qualité de travail effectuée par votre trésorier.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus à Monsieur Pierre GUYOMARCH, Trésorier de la Ligue de Bretagne de Basket-Ball.

Fait à Rennes, le 04/06/2009

Les Vérificateurs aux comptes
Maurice JARRIL – Solange VIAUD-MAHE

Les comptes de la Ligue sont entièrement gérés par un cabinet comptable, le cabinet SORIEC. L'expert comptable est Nathalie BARRE.

Intervention d'Yvon DENIEL sur l'augmentation du prix des licences notamment au niveau des jeunes. Tous les ans la FFBB augmente, la Ligue augmente, le comité augmente et nous avons une certaine incompréhension de cette augmentation de prix car ce n'est pas justifié par des actions en faveur des jeunes.

Réponse de Jacqueline PALIN : Les Présidents des Comités Départements rapportent cela à l'Assemblée Générale Fédérale. Nous proposons beaucoup de formations, des écoles d'arbitrage club qui concernent les jeunes. Patrick fait beaucoup de travail et va encore publier des documents sur la sensibilisation chez les petits. Patrick est aussi à notre charge. Maintenant, si on ramène le coût de la licence à la prestation, on doit être la discipline, mis à part le football, la moins chère. Dans plusieurs clubs, on offre 3 entraînements par semaine

avec des déplacements le week-end, un BE bien souvent est à disposition. Si on compare aux nouvelles disciplines, on est très loin des 500 ou 600 euros qui y sont demandés.

Le mouvement sportif ne doit pas échapper à une professionnalisation. On ne peut plus travailler comme avant. L'évolution fait que l'on a besoin d'un soutien professionnel au sein de la Ligue. On y travaille, mais il convient même aller plus loin encore. On a très certainement besoin d'un chef de projet, un directeur administratif parce que l'élu ne peut pas tout faire.

Le rapport du Trésorier est adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Adopté à l'unanimité

DEBATS

BASKET FEMININ

Présentation des résultats par Marylise COCHENNEC et commentaires liés aux réponses reçues :

Le questionnaire était à destination des clubs ayant une équipe en Nationale 3 Féminine, Prénationale Féminine ou Ligue Régionale Féminine. 19 clubs ont répondu au questionnaire sur les 33 clubs concernés.

- Localisation :

Comme en Masculin, il y a 2 pôles importants, Rennes et Brest et quelques clubs en Côtes d'Armor et Morbihan. Il n'y a pas d'équipe en Centre Bretagne.

- Nombre de licenciés par club :

La majorité des clubs évoluant à ces niveaux ont entre 150 et 199 licenciés.

- Nombre d'années dans la division :

La majorité des clubs évoluent dans leur division actuelle depuis moins de 4 ans.

- Niveau maximum des équipes premières :

Le graphique permet de voir le niveau de maximum des autres catégories des clubs. Dans la majorité des clubs, les équipes Cadettes et Minimes Filles évoluent en Championnats Départementaux.

- Formule des Championnats Régionaux Seniors Féminins (12 équipes en PNF et 24 en LRF) :

Cette formule est adaptée pour 68% des clubs. Pour les clubs ayant répondu que la formule n'était pas adaptée, c'est le niveau qui en est la cause (écart entre les poules de LRF, niveau pas assez élevé en région, écart important entre Département et LRF et entre PNF et NF3). On peut effectivement constater qu'il est compliqué de se maintenir en NF3 l'année suivant la montée.

- Nombre de divisions régionales (PNF et LRF) :

Pour 13 clubs le nombre de divisions est assez important alors que pour 4 clubs, il n'est pas assez important et pour 2 clubs, il est trop important.

- Nombre de poule en LRF (2) :

Le nombre de poules en LRF est adapté pour 78%.

- Système de poules géographiques en LRF :

La répartition géographique est une grosse préoccupation. Pour 67% des clubs, ce système est adapté. Pour les clubs ayant répondu que ce système n'est pas adapté, la cause est le niveau inégal entre les deux poules et que cela équivaut plus à un championnat interdépartemental.

- Écart de niveaux de jeu entre les divisions :

Les clubs estiment que l'écart de niveaux est assez important, voire très important.

- Les Championnats Régionaux Seniors féminins devraient-ils évoluer ?

Ce résultat n'est pas en corrélation avec les résultats précédents car si 68% des clubs trouvent la formule adaptée, 53% des clubs souhaitent cependant une évolution. La moitié des clubs souhaitant une évolution proposent le même système que les Seniors Masculins, c'est à dire 3 divisions différentes.

Le but n'est pas prioritairement de gagner des licences féminines puisqu' à ce niveau-là, l'évolution en nombre est positive par rapport à la saison dernière. L'objectif fort est de faire progresser la qualité de jeu de toutes nos équipes et de les aider à aller à leur plus haut niveau possible.

- Dans la partie commentaires libres :

On retrouve l'idée des 3 poules mais on voit aussi que certains clubs réfléchissent à une poule unique de LRF. Plusieurs autres clubs insistent aussi sur la notion géographique, qui permet, tout en jouant à un niveau régional, de ne pas avoir des déplacements trop éloignés.

Le changement d'appellation des niveaux a été évoqué mais les appellations actuelles ont été faites pour une meilleure visibilité et une couverture médiatique plus facilement identifiable

En Conclusion :

La réforme des championnats féminins est nécessaire pour :

- Permettre à chacun de jouer à son niveau,
- Faire évoluer la qualité du jeu en proposant des championnats adaptés,
- Mieux préparer les équipes au niveau supérieur,
- Tout en tenant compte des spécificités du basket féminin.

Partageons ensemble nos réflexions pour :

- Réformer,
- Innover,
- Faire progresser tous ensemble le basket féminin.

Enfin, une évolution des championnats ne peut pas se décider du jour au lendemain sans prendre en compte tous les points qu'il convient de bien penser avant de partir sur un cycle de 2 ou 3 saisons, permettant de juger et évaluer ce que l'on met en place.

En terme réglementaire, une modification de la formule de championnat ne peut pas se faire pour la saison en cours mais pour la saison N+1. Si l'on veut effectivement réformer le basket féminin, il convient rapidement de se mettre au travail.

La parole est à vous et partageons ensemble nos idées.

Yannig GUEGUEN, entraîneur de l'équipe de PNF de l'E.B.Q.C : Je pense qu'il ne faut pas se cacher derrière la présence des championnats régionaux. A mon avis, si le basket féminin connaît plus de difficultés que le basket masculin c'est parce que les clubs donnent la priorité au basket masculin. Les meilleurs formateurs ne sont pas forcément mis à disposition des filles. Lorsque l'on regarde les clubs qui sont en PNF, à un moment ou un autre dans leur formation, on se rend compte que ce sont des clubs qui ont eu une dominante masculine, à Quimper par exemple, Concarneau, Landerneau, Guipavas, Vitré. Je ne dis pas que la priorité actuellement est masculine, mais il faut bien se rendre compte qu'à un moment, les garçons ont joué à un niveau supérieur aux filles et quand on parlait de formation de jeunes, les meilleurs entraîneurs étaient d'abord mis sur les garçons avant d'être mis sur les filles. Enfin, à Quimper, c'était ça. On traîne quand même toujours cette lacune.

Henri CONAN, Gars du Reun de Guipavas : à Guipavas, on a mis les grands moyens chez les filles et chez les garçons. C'est fait en fonction du niveau donc on n'a pas priorisé plus le basket masculin que le basket féminin, ce n'est pas le choix du club, c'est en fonction du niveau et on essaie de s'adapter.

Lannion Trégor Basket : A Lannion, c'est un peu la même problématique, c'est l'histoire du club qui veut que les féminines soient en PNF alors que nos garçons sont en départementale. L'histoire du club fait que peut-être nos féminines sont privilégiées par rapport à nos garçons.

Jacqueline PALIN : Si certains d'entre vous sont intéressés par cette réflexion que nous démarrerons,

Le groupe de travail sera constitué en septembre. N'hésitez pas à intégrer celui – ci. Il convient tous ensemble de travailler et réfléchir pour proposer la formule la plus adaptée avec l'objectif de faire progresser le niveau de jeu.

FILIERE DE FORMATION

Présentation par Jean-Jacques KERDONCUFF et Mickael LEBRETON

FILIERE de la FORMATION en BASKET-BALL

- Le ministère de la santé, de la jeunesse des sports et de la vie associative signe après chaque Olympiade une convention avec la Fédération Française de basket-ball.
- Cette convention fixe et valide la stratégie de la Fédération en matière de structures de formation pour permettre l'accès au HN.
- Pour le basket-ball, cette filière HN regroupe :
 - 1/ Les Pôles France (C.F.B.B. à l'I.N.S.E.P.).
 - 2/ CFPC (Centre de formation des clubs Pro.).
 - 3/ Les Pôles Espoirs.

Pré filière de Formation en basket-ball

- La D.R.J.S. signe après chaque olympiade une convention pluriannuelle avec la Ligue de Bretagne de basket-ball.
- Cette convention fixe et valide la stratégie de la Ligue de Bretagne de basket-ball en matière de structures de formation pour permettre l'accès vers l'excellence sportive.
- C'est la pré-filière de formation en Bretagne.
- L'objectif de cette pré-filière est clairement de permettre aux sportifs Bretons à potentiel d'accéder à la filière d'accès au sport de HN.
- L'ensemble de la stratégie régionale de formation doit être présentée et validée par la DRDJS et par le DTN.

Les diverses composantes de la Pré filière

- Les SSL (Sections Sportives Locales)
Elles permettent de palier le problème des CLE qui géographiquement ne correspondent pas au besoin des clubs qui sont éloignés des CLE. Une SSL doit fonctionner comme un CLE avec des BE. La SSL doit être le rassemblement dans un coin géographique de plusieurs clubs, de façon à ce que les meilleurs potentiels soient sous la responsabilité d'un entraîneur agréé.
- Les CLE (Centres Labellisés d'Entraînement)
- Le Pôle Espoirs
- Les SSB (Sections Sportives Bretonnes)
- Les SSU (Sections Sportives Universitaires)
- Les CEFC (Centre d'Entraînement et de Formation de Club)

Le basket-ball de Préformation

- La préformation constitue la période privilégiée de l'apprentissage technique (catégories 13 à 15 ans).
- Le but : favoriser une formation performante (16 – 20 ans) et d'autre part prévenir les blessures.
- La préformation est une période délicate de la puberté et représente une étape importante pour l'avenir du joueur(se).
- Objectif : améliorer l'élite des années 2008-2012 en privilégiant 3 principes fondamentaux :
 - Un cursus scolaire normal mais aménagé.
 - Une vie familiale (semaine et vacances scolaires).
 - Une vie associative (en continuant à jouer dans son club d'origine).

Le basket-ball de Préformation

Basket-ball de Préformation		
Catégorie d'âge	Basket-ball en milieu scolaire	Actions Techniques
12 ans	Pratique en SSL	Pratique en sport scolaire (conventions)
	Pratique en CLE	
	Entrée Pôle Espoir	
	Entrée SSB	
13 ans	Pratique en SSL	Pratique en sport scolaire (conventions)
	Pratique en Pôle Espoirs	
	Pratique en SSB	
	Tests entrée Pôle Espoirs ou SSB	
14 ans	Pratique en SSL	Pratique en sport scolaire (conventions)
	Pratique en Pôle Espoirs	
	Pratique en SSB	
	Tests entrée CFBB	
	Tests entrée CFCP agréé	
	Tests entrée CEFC	
15 ans	Pratique en CFCP	Aucune opération spécifique
	Pratique en CEFC	Pas de détection - sélection

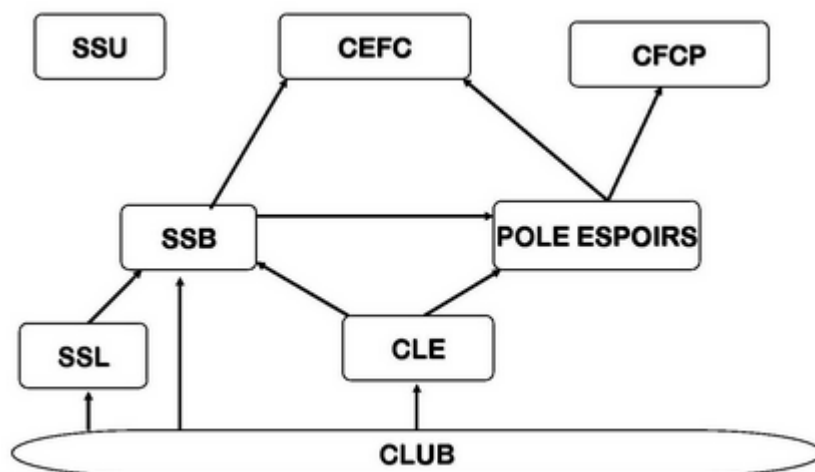
Le basket-ball en milieu scolaire et universitaire en Bretagne

- Objectifs du BBMSU.
- Répondre aux besoins et aspirations des enfants.
- Améliorer les conditions de pratique vers l'excellence.
- Respecter les rythmes et les intérêts développement du jeune.
- Placer le jeune au centre de l'apprentissage.
- Favoriser le développement du jeune dans le cadre d'une vie de groupe.
- Construire un schéma régional cohérent au plan géographique du territoire Breton.
- Être cohérent sur les contenus d'enseignement des catégories.
- Être performant sur le long terme dans l'apport technique.

Structures du basket-ball en milieu scolaire

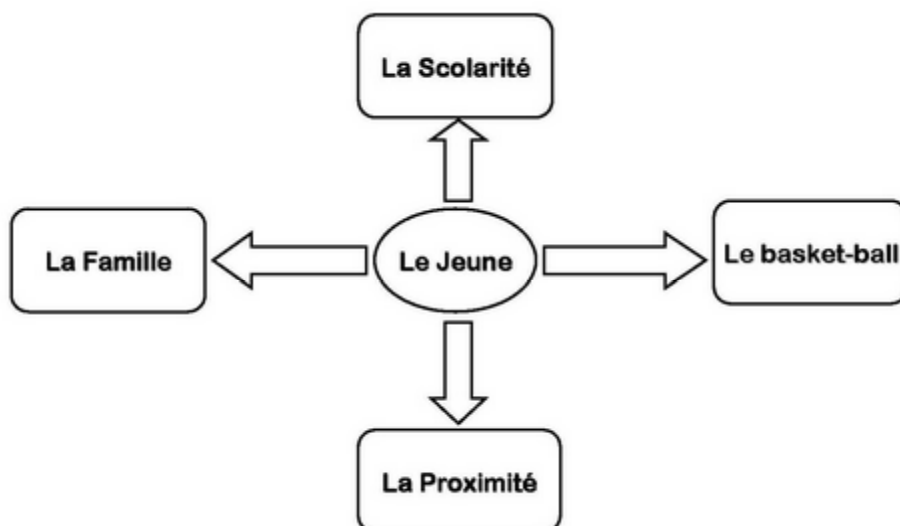
Période	Age (ans)	Structure Scolaire	BB de Masse	Elite Région		Elite Nation
Formation	18	Enseignement Sup		SSU	CEFC	CFCP agréé
	17	Lycée		SSB 4 ^{ème} à Terminale		
	16					
Préformation	15	Collège	SSL 6 ^{ème} à 3 ^{ème}	CLE (6 ^{ème} - 5 ^{ème})		Pôle Espoirs
	14					
	13					
Perfectionnement	12	Ecole Primaire	Clubs Ecoles de basket-ball			
	11					
Initiation	10					
	9					
Eveil	8					
	7					
	6					

- Organisation des structures :



Le Basket Ball en Milieu Scolaire en Bretagne BBMS

- Le Concept du BBMS :



Le Basket Ball en Milieu Scolaire en Bretagne
Les caractéristiques des structures du BBMS

Structures	Appellation	Diplôme éducateur	Nombre de séances	Internat	Mixité	Spécifique G.B.
Collège	SSL	BEES 1	2 + séances club	Non	Oui	Non
Collège	CLE	CTF (BEES1) + Assistant(s)	2 + séance club	Non	Oui	Oui
Collège	SSB	BEES 1 + Assistant EJ	4 + compétition En club	Oui	Non	Oui
Collège	Pôle Espoirs	CTS BEES 2	10 à 12 h + Compétition en club	Oui	Non	Oui
Lycée	CEFC	BEES 2 Assistant BEES1	10 à 12 h	Oui	Non	Oui

- La SSL, Le CLE, POLE ESPOIRS, La SSB, La SSU, CEFC, CFCP
- Toutes ces structures sont gérées par un cahier des charges (cahier spécifique à chaque structure)
- Tous les responsables techniques de ces structures ont obligation de suivre un stage annuel de 2 jours de formation sous la responsabilité du CTS référent

Jean-Luc LE DANVIC, UCK NEF Vannes :

Au niveau de la SSB, où en est-on par rapport à la reconnaissance des acquis sur l'aspect subvention, financier vis-à-vis du Conseil Régional et peut-être la DRDJS par rapports aux modifications du CNDS ? Le deuxième aspect, c'est un aspect reconnaissance vis-à-vis de la FFBB par rapport à la valorisation des points entre les SSB et Pôle Espoirs pour les dossiers de candidature en Championnat de France ?

Jacqueline PALIN : Par rapport à notre plan de développement, la Ligue de Bretagne signe une convention d'objectifs avec la DRJS et, les Comités Départementaux qui le désirent sont co-signataires de cette convention. Le dossier est à la DRJS depuis fin mai comme prévu mais il doit être validé par la DTBN. On espère, avec M. COQUAND et la DTBN pouvoir la signer les premiers jours de juillet.

Par rapport aux points des dossiers de candidature Championnat de France, on ne peut pas savoir pour l'instant parce que la DTBN n'a toujours pas sorti le plan de la filière proprement dite. Donc quid par exemple des Pôles Espoirs. A l'heure actuelle avec le Ministère, toutes les Fédérations sont dans l'obligation de représenter leur filière de formation car elle n'est plus unique. C'est un peu cet esprit-là que nous avons essayé d'instaurer au niveau de la Ligue de Bretagne. Maintenant, on attend la validation et on attend ce qu'ils vont nous dire par rapport au Pôle.

Par contre, nous sommes plusieurs Présidents de Ligue à faire remonter à la Fédération que, peut-être pas chez les cadets, mais chez les minimes, ça ne va pas tel que c'est fait actuellement. Par exemple, les Pays de la Loire travaillent sur les poussins, alors que nous, nous avons du mal rien qu'en benjamines à faire bouger les choses. Eux, non seulement ils travaillent sur les benjamins, mais en plus, ils travaillent en amont sur les poussins. Cela veut dire que leurs gamins sont détectés plus tôt, donc, ils sont repérés un an avant les bretons, ils vont au Camp de Zone un an avant les nôtres et résultat, ils ont des points sur les minimes que nous n'avons pas. Voici un exemple de tout ça, qui explique la situation difficile que nous avons eu à vivre l'année dernière.

Mais, il faut reconnaître aussi que l'on commence à frôler les championnats de 1^{ère} division. Tout n'est pas encore parfait. Il y a un projet qui s'est mis en place dans le secteur Rennais qui vise aussi à monter vers la 1^{ère} division. Il y a l'exemple des filles de Saint-Brieuc qui atteignent les premiers niveaux. Il y a un gros travail de fait. François nous dit parfois que l'on était à la préhistoire parce que l'on s'entraînait une ou deux fois par semaine dans les clubs et que depuis trois ou quatre ans, les jeunes ont appris à s'entraîner et s'entraînent davantage. En parallèle, on vous propose des structures d'entraînement pour compléter le tout et puis d'aller tutoyer les niveaux nationaux fait progresser. Il n'y a pas de raison que nous n'y arrivions pas. La preuve, on intègre trois jeunes à l'INSEP. Cela oblige aussi les clubs à mener des réflexions plus poussées. Pour certains clubs, l'objectif est d'atteindre le niveau régional, par contre, pour d'autres, c'est d'atteindre le plus haut niveau national. Il y aura à mon avis une évolution qui doit être inévitable. Cela rejoint aussi les championnats féminins. Nos championnats féminins, il faut le reconnaître, ne sont pas très forts actuellement. Ceux d'entre vous qui ont eu la chance d'assister aux demi-finales de Coupe de France à Rennes, vous avez pu voir la différence de niveau.

ELECTIONS

RESULTAT DES ELECTIONS

Comité Directeur de la Ligue

		Nbre voix	
ALLIO	Valérie	24283	ELUE
KERISIT	Thomas	24283	ELU
LE PENNEC	Daisy	24283	ELUE

Représentants aux Assemblées Générales Fédérales

Titulaires : Jacqueline PALIN – Jean Jacques KERDONCUFF : Elus
Suppléant : Marylise COCHENNEC : Elue

VOEUX

VŒUX ET QUESTIONS DIVERSES

N° 1- formulé par : l'Amicale Laïque de Plouzané

Règlement de la Ligue de Bretagne

Chapitre VIII. Classement

Art 64 – Egalité

Nous demandons l'annulation de l'alinéa 4 qui stipule qu'une équipe ayant perdu une rencontre par forfait ou pénalité sera considéré comme ayant le plus mauvais point avéré des équipes à égalité de points

Ce vœu a été transmis à la FFBB.

La seule possibilité de faire changer cette règle c'est que les règlements de la FFBB changent.

La Ligue de Bretagne de basket ne peut pas changer unilatéralement cette règle.

N°2 Transmis par le Comité d'Ille et Vilaine

Objectif : Eviter au maximum les fusions en assouplissant les règles de la constitution des Unions.

Préambule :

Alors que tout incite à des regroupements de clubs :

- Incitation de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour la mise en commun de moyens autour d'un club pilote
 - Suppression des subventions CNDS inférieures à 650 euros sollicitées par les clubs
 - Conjoncture économique tendant à réduire les aides des partenaires, sponsors ou collectivités locales
 - Coûts de gestion et frais de déplacements de plus en plus importants
 - Possible réforme des structures administratives et des compétences des départements et régions
- Etc – etc- etc.....

Afin d'éviter les fusions de clubs qui contribueraient à appauvrir le tissu de représentation du basket dans les départements, la possibilité de constituer des Unions de clubs ou des Ententes semble la meilleure des solutions pour protéger la multiplicité des clubs indispensable pour l'organisation de championnats de proximité...pour peu que les règles de fonctionnement de ces structures soient actualisées, allégées et adaptées pour faciliter les passerelles entre les niveaux départementaux et régionaux voire nationaux. Ainsi nous souhaitons apporter des modifications au règlement.

DES UNIONS

Article 316 :

Alinéa 1 : les équipes d'union évoluent en championnat et Coupe de France, en Championnat et coupe Régionaux, en championnat départemental qualificatif au championnat Régional.

Alinéa 2 : remplacer : Chaque association sportive membre de l'union doit présenter en son nom propre une équipe dans la (les) catégorie (s) représentée (s) au sein de l'union par :

« Au moins une des associations sportives membre de l'union doit présenter soit en nom propre, soit en entente une équipe dans la (les) catégorie(s) représentée(s) au sein de l'union »

Article 318 « Formalités et procédures »

Alinéa 2 : Suppression du point 6 : « du projet sportif de développement de chaque association sportive membre de l'union ».

(En effet il conviendrait de se satisfaire du projet sportif de développement de l'union élaboré par les associations sportives membres de l'union).

Ce vœu été transmis à la FFBB. Il sera débattu lors l'Assemblée Générale de la FFBB dans 15 jours.

RECOMPENSES

INSEP

Trois jeunes espoirs Bretons vont intégrer l'INSEP la saison prochaine :

- Louison THOMAS en 2^{ème} année au Pôle Espoir et joueur de l'Union de la Baie
- Margaux TOURAUD en 2^{ème} année au Pôle Espoir et joueuse de l'Union St Briec / Ploufragan
- Marième BADIANE, joueuse des Gars du Reun de Guipavas

Jacqueline PALIN précise que Louison et Margaux ont été détectées au départ par le travail qui a été mené au niveau du CLE des Côtes d'Armor et souhaite beaucoup de réussite et de travail à ces 3 jeunes, en espérant les voir dès l'année prochaine en Equipe de France Jeunes.

JEUNES ET ESPRIT SPORTIF

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF : US CONCARNEAU

Récompense : Banderoles – fanion « esprit sportif »

CHALLENGE DU CLUB FORMATEUR :

+ de 150 licenciés : 1^{er} : UCK NEF VANNES

Il lui est remis un trophée.

- de 150 licenciés : 1^{er} : MONTAUBAN DE BRETAGNE
Il lui est remis un trophée.

Entente et Union : 1^{er} : UNION DE LA BAIE
Il lui est remis un trophée.

Jacqueline PALIN : Je tiens à rajouter un dernier petit mot. Je voudrais que tous ici, on dise un grand merci à Hans. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure je suis un petit peu triste de voir partir Hans. Nous l'avons formé en tant que joueur, éducateur, dirigeant. Il n'a pas pu trouver de quoi réaliser son projet en Bretagne, donc il part. Hans on est de tout cœur avec toi.

Hans LHERMITTE : Je voulais remercier tous les clubs, tous les licenciés de Bretagne, les salariés et les membres du Comité directeur de la Ligue et notamment Jacqueline qui m'a permis de pouvoir faire ce que j'ai fait en me faisant confiance sur les missions qui m'ont été confiées. Je remercie tout le basket breton pour ce qu'il a pu m'apporter et j'espère revenir un jour en Bretagne.

ENQUETE FFBB

Les Clubs qui ont répondu au questionnaire de la FFBB viendront récupérer 2 ballons à la fin de l'AG.

Liste : Union de la baie - Lannion Trégor Basket -US Concarneau - Etoile St Laurent Brest - Gouesnou Basket - Pleyber Christ BC - UJAP Quimper- BC Leonard -Ent ST Thegonnec / Pleyber Christ - Monfort BC - CO Pace - Avenir de Rennes -CPB Rennes - Rennes PA - Aurore Vitre - Folc Lorient - CS Quéven - ES St Avé -UCK NEF Vannes.

ACADEMIE REGIONALE – 2^{ème} Promotion – Année 2009

On récompense les personnes qui ont marqué l'histoire du basket en Bretagne. Les choix sont toujours difficiles

Jacqueline PALIN présente individuellement les lauréats 2009 et leurs parcours au service du Basket Ball en Bretagne.

La promotion 2009 (2^{ème} promotion) :

- **ENTRAINEUR** : Famille COUDRAY (Monique COUDRAY, Michel COUDRAY, Hervé COUDRAY, Laurent COUDRAY, Benoit COUDRAY)
- **JOUEUR – JOUEUSE** : Colette PETRO
- **ARBITRE** : Maurice PELLETER
- **CLUB** : CEP LORIENT
- **PERSONNALITES** : Frère Jean-René GENTRIC
Jean-Claude GERNOT
Charles PERROT

Félicitations aux lauréats et remerciements de Jacqueline PALIN au nom de la Ligue de Bretagne de Basket Ball

PALMARES

Pré-nationale masculine	CEP LORIENT
Ligue 1 masculine	SAINT BRIEUC BASKET 2
Ligue 2 masculine	UCK NEF VANNES
Cadets	BREST BASKET 29
Minimes masculins	ETENDARD DE BREST 1
Benjamins	ENTENTE MORDELLES / CINTRE / BREAL
Pré-nationale féminine	PLEYBER CHRIST BC 2
Ligue féminine	ASPTT RENNES
Cadettes	ETOILE ST LAURENT BREST 2
Minimes féminines	UNION ST BRIEUC PLOUFRAGAN
Benjamines	UNION DE LA BAIE

COUPE DE BRETAGNE "Challenge Edmond BIGOT"

Seniors Féminines	UNION ST BRIEUC PLOUFRAGAN
Seniors Masculins	US LIFFRE
Cadettes	RENNES AVENIR
Cadets	ETENDARD DE BREST

RECOMPENSES LIGUE

LETTRES FELICITATIONS

Côtes d'Armor

BOUEDEC	Marlène	Langueux BC	HUBY	Soizick	AS Uzel
BOUGEARD	Eric	BC Lamballe	HUE	Antony	ASPTT St Brieuc
COLL	Noël	EB Paimpol	LE COZIC	Jérôme	ASPTT St Brieuc
COUDRAY	Stéphanie	AS ST Samson	LE GRAND	Agnès	BC Lamballe
FERREIRA	Telma	CS Merdrignac	LE ROUX FLAGEUL	Rachel	Vigilante Plemet
GUIOMARD	Yvon	BB Pordic	ROUAULT	Jean-Noël	ASPTT St Brieuc

Finistère

BAUJON	Franck	Plouarzel BB	KERAVEC	Robert	AS Pluguffan Basket
CASTEL	Arnaud	Avel Santec	KERVERN	Bernard	Bleuets Guilers
CONAN	Maureen	GDR Guipavas	LE BERRE	Antoine	Pont L'Abbe BC
CORRE	Anne	AS Guelmeur	LE ROY	Philippe	BC Plougastel
CREANCY	François	Plabennec BC	MASSE	Philippe	PL Cavale Blanche
DANO	Sylvie	BC Léonard	MESTRIC	Nathalie	Moelan / Mer BB
DESHAYES	Jean-Luc	Landi BA	PORHEL	Germain	Saint Divy SB
HASCOET	Sylvie	ASPTT Brest	RAPHALEN	Claude	Douarnenez Tréboul
JANVIER	Pascal	BC Plougastel	VAILLANT	Sophie	BB Conquétois

Ille et Vilaine

BRIAND	Véronique	Montfort BC	MADIOU	Jordane	US Mordelles
BRIAND	Alain	Montfort BC	MADIOU	Anne-Marie	US Mordelles
COJEAN	Loïc	Etoile Dinardaise	MENGUAL	Sébastien	Chapelle Thourarault
DEMEURE	Julien	US Mordelles	SALAUN	Joëlle	US ST Gilles
GARNIER	Sophie	Moutiers ASI	TEXIER	Franck	US Mordelles
LAMBART	Viviane	CO Pacé			

Morbihan

AMENGUAL	Nadine	E. Plouay	HELLO	Anne-Marie	E. Plouay
BELLEC	Emmanuel	B.C. Hennebont	JOUAN	Jean-Jacques	LA Guideloise
CADORET	Sylvie	Elvinoise Basket	LE BOT	Frédéric	E.B. Berric-Lauzach
CAUDAL	Steven	R.L. Pontivy	LE FLOCH	Laurent	LA Guideloise
COQUET	Vincent	S. Grand-Champ	NICOLAS	Florian	Kemperlé BC
CRUAU	Romain	ES Saint Avé	PERRON	Jean-Marc	B. Caudan
DUPORT	Sarah	FOLC Lorient	SYLVESTRE	Sébastien	UCK NEF Vannes
GUERIN	William	CEP Lorient			

MEDAILLES DE BRONZE

DESCAMPS	Jean-François	JS Plouguenast	LE GAL	Soizick	Chartres Bretag
LALLICAN	Rémi	ESSM Loudéac	LEVACHER	Sylvaine	US St Gilles
LUCAS	Sébastien	JS Plouguenast	LUCAS	Marie-Jeanne	Domalain
MORIN	Monique	US Brehand	MORLAIS	Anthony	US Mordelles
GRANIER	Maryse	AS Guelmeur	MORIN	Lénaïck	US St Gilles
HERROU	Patrick	CJRenanais	AVIS	Christian	Larmor Plag
LE GOFF	Philippe	Brest Basket 29	LE DEVEHAT	Christophe	Neulliac BC
MENEZ	Jean François	Gouesnou Basket	ONNILLON	Karenn	Elvinoise
TANGUY	Pascal	Etendard Brest	QUER	Sylvie	Ploemeur
BAIN	Philippe	CO Pacé	HOUE	Joseph	Ligue
BURGUIERE	Christophe	ES Redon	LHERMITTE	Hans	Ligue
CLERO	Yvon	Montgermont BC	LE BRETON	Mickaël	Ligue
GUILMARD	Patrick	ASPTT St Malo	LE ROUX	Gérard	Ligue

MEDAILLES D'ARGENT

LAUNAY	Gérard	Hénansal	REUSIAU	Fabienne	Louvigné
MELIN	Denis	Trégueux BC	CARO	Michèle	CS Quéven
ROBERT	Patrick	Vigilante Plémet	HERON	Stéphane	PLC Auray
AUDREZET	Bernard	GDR	LE GARREC	Rémy	Folc Lorient
BROUARD	Claude	EO Landerneau	OLIVIER	Pierre	UCK NEF Vannes
PASQUET	Marcel	Plouarzel			

MEDAILLES D'OR

HERVE	Yves	Trégueux BC
DENIEL	Yvon	Arzelliz Ploudalmézeau
LISI	Pascal	BB Conquet
JEHANNIN	Michel	Montfort BC
MARIE	Gildas	Montgermont BC
GUIFFANT	Hervé	E Plouay
LE GRAVE	Yves	CLP Inzinzac
PERRIN	René	Ligue

RECOMPENSES FEDERALES

MEDAILLE DE BRONZE

TREHIN	Eric	Ligue
--------	------	-------

MEDAILLES D'ARGENT

GUILLOU	Alain	UJAP Quimper
LE BERRE	Yves	Pont l'Abbé BC
FEVRIER	Loïc	Vern / Seiche
MARQUET	René	Aurore de Vitré
BOSCHER	Val2rie	CB Belz
HAMONOU	Annie	CS Quéven
FERRINI	Narcisse	HA CD29

DISCOURS

Intervention de Monsieur Lucien THOMAS – Président du CROS Bretagne

Quand on est élu au CROS on est élu au nom d'une discipline, si vous ne le savez pas, pour certains ma discipline est le Rugby. J'ai appris une bonne nouvelle tout à l'heure de la part de notre ami du Télégramme : la France vient de battre les All Blacks cet après midi. Et pour parler Basket 2^{ème} anecdote, en lisant la revue, je vois les noms de la 1^{ère} promotion 2008 de l'académie du Basket breton. Et bien vous savez que je lis 2 noms qui me font bien plaisir. Celui tout d'abord de Pierre FLANCHEC. Pierre LE FLANCHEC était une de mes idoles quand j'étais petit garçon à Guingamp. J'avais 10 ans. Et j'ai eu comme entraîneur Jean Tocqué qui était également à la Direction Départemental de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor.

Le CROS Bretagne fédère l'ensemble du mouvement sportif breton c'est-à-dire que l'on n'a que 82 éléments mais quand même 922 000 licenciés bretons. Vous savez que la Bretagne est la première région sportive de France (nombre de licenciés par rapport au nombre d'habitants). Cela veut dire que certainement 1 breton sur 2 fait du sport et 1 breton sur 3 a une licence. La revue « Bretons » qui vient de sortir fait encore état du sport de haut niveau en Bretagne. Elle confirme ce que je vous dis en y rajoutant un département qui est par delà de la Bretagne historique, il s'agit de la Loire Atlantique et confirme que ces 5 départements font que la région « ouest » est une région très sportive. C'est donc que vous faites du bon boulot, que nous faisons tous du bon boulot pour la mission qui nous est confiée qui est celle de faire faire du sport au plus grand nombre. C'est d'abord la 1^{ère} mission que l'Etat nous a dévolue et également de fournir les équipes de France. Et bien quand je lis le rapport de votre assemblée générale, confortable d'abord financièrement (ce qui n'est pas le cas partout), sportivement vous amenez 3 jeunes à l'INSEP et ce n'est pas tout le monde qui peut le faire donc vous avez aussi fait votre boulot, nous fournissons les équipes de France.

Ca fait toujours mal aux clubs de voir leurs jeunes partir et adhérer dans des clubs qui ne sont pas en Bretagne. C'est valable pour toutes les disciplines bretonnes. C'est ainsi, la culture du sport de haut niveau en Bretagne est un peu particulière mais bon les jeunes qui ont ce projet là, on est là pour les aider. Frère GENTRIC a raison. On peut maintenant gagner sa vie en faisant du sport. Si des jeunes ont cette envie, en jouant au rugby, au basket ou au football, il n'y a pas de raison qu'on ne les aide pas à le faire, surtout qu'au football il y a certains contrats qui sont faramineux. Donc vous êtes une région formatrice.

Nous traitons aussi des problèmes régionaux qui nous touchent de très près. Vous savez que l'on a un gros problème, c'est celui du CREPS de Dinard. Les élus régionaux, territoriaux, le mouvement sportif et l'état sont mobilisés pour sauver le CREPS de Dinard. Nous travaillons sur un plan de pays pour qu'on ait sur la région un pôle d'excellence sportive.

Jacqueline, au CROS avec moi a reçu une délégation de pouvoir du président pour créer le centre de formation des Apprentis des métiers du sport. Il n'y a pas de raison que les jeunes paient des fortunes pour se former. Tout le monde ne peut pas aller à l'université. Tout le monde ne peut pas faire de licence STAPS ou autre. Mais il y a des tas de jeunes que vous connaissez, qui ont réussi grâce aux formations fédérales, grâce aux diplômes d'Etat. J'espère pouvoir avec Jacqueline, mettre en place ce CFA. Nous travaillons sur ce dossier actuellement pour pouvoir offrir à des jeunes, des formations qui leur permettront de rester ici et de rentrer dans la carrière d'animateur ou d'entraîneur professionnel.

Sur le CNDS pas de changement cette année. Il ne baisse pas. La formule va changer, bien sûr. Je suis convoqué à Paris pour parler de tout ça avec l'ensemble des élus de France. La formule de distribution de cet argent va être revue d'une autre façon. Je pense, personnellement, d'une façon plus intelligente. Personne ne sera oublié. On espère, même si sur les tarifs sportifs il y a beaucoup à dire, que ces tarifs sportifs ponctionnés normalement et moralement par nos institutions amèneront encore un peu plus de liquidité pour nous aider, tous, qui avons besoin d'argent, pour fonctionner et faire ce pour quoi nous avons été élus.

Nous avons aussi à parler de la RGPP, de la réforme de l'Etat en région, de la disparition de Jeunesse et Sports dans les départements. Cela va certainement nous faire perdre beaucoup de repères, donc ça nous oblige à être plus autonome encore, plus moteur dans notre discipline, plus responsable. Nous avons relevé ce défi dans le passé, nous n'aurons aucun problème pour relever ce défi là. Je vous remercie de m'avoir écouté et bonne journée à tous.

Intervention de Monsieur Jean François COQUAND – Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse et des Sports.
--

Madame la Présidente, Monsieur le Président du CROS, Messieurs les Présidents des Comités Départementaux, Mesdames, Messieurs, chers amis

D'abord je voulais féliciter les nouveaux élus. Deux femmes plus un jeune c'est bien mais je vous rappelle quand même qu'il manque toujours deux femmes dans le cadre de la parité.

Je voulais citer la dernière phrase du rapport du trésorier : « tu es le maître des paroles que tu n'as pas prononcées, tu es l'esclave de celles que tu laisses échapper. Je vais être souvent esclave, je m'en excuse. Un petit mot sur les licences. Nous avons toujours l'objectif de faire accéder au sport le plus grand nombre et en particulier la pratique sportive féminine. Par contre si on regarde les tableaux plus précisément ce qui me gêne le plus, ce n'est pas tellement la baisse des licenciés, d'une année à l'autre ça peut varier. Je viens de l'athlétisme donc j'ai tendance à faire des statistiques. On a l'habitude des records en athlétisme. Je constate que sur l'ensemble il n'y a aucune catégorie qui a le record de licenciés depuis le tableau là, depuis 97-98 sauf deux : la détente et les non joueurs. Je crois que ça fait un petit peu réfléchir quand même. C'est bien, les non joueurs je suppose que ce sont les dirigeants. Ce ne sont pas des gens qui ne veulent pas payer la cotisation plus chère. Et la détente c'est bien aussi, on en parlait avec les présidents des clubs. Nous aussi on est pour la détente car le sport c'est aussi de la détente. Ça veut dire quand même quelque chose. Si on finit par avoir des associations de consommateurs ça va être un problème. Je sais que nous, dans le cadre de la RGPP, ça va vous arranger puisqu'on sera avec la concurrence, la consommation... On s'occupera aussi des consommateurs mais ce n'est pas tout à fait pour cela qu'on est entré à Jeunesse et Sports... Il faudrait revoir un petit peu cette affaire d'adhésion, de compétition. C'est en même temps bien et en même temps cela demande une petite analyse. Je pense que les licences elles vont remonter, en tous cas chez les féminines vu que le championnat d'Europe féminin se déroule plutôt bien, même si ce n'est pas bon pour nos nerfs et pour nos coronaires. L'an prochain, Jacqueline, il faudra prévoir dans le budget prévisionnel le tournoi de préparation au championnat du monde si tout va bien. Encore deux matchs et c'est bon. On va quand même arriver à retrouver nos filles de l'équipe de France en Bretagne parce qu'à chaque fois qu'elles prennent le bon air chez nous ça se passe bien.

Un petit mot aussi sur les finances. Je voulais faire une petite remarque à la personne qui a pris la parole tout à l'heure concernant le coût de la licence. Je mets cette remarque dans la logique de l'économie du sport. L'économie du sport c'est se dire qui va payer? Si l'adhérent, je n'ai pas dit le consommateur, refuse de payer le juste prix de son adhésion et qu'en retour de l'adhésion il a un certain nombre de choses qui sont offertes : une formation...si on refuse là il y a un problème. On ne parle pas de la crise économique, on ne parle pas de nos difficultés. On a sauvé le CNDS à peu près, on va l'aider à peu près au même niveau que l'an dernier. On ne va pas vers le beau c'est clair, mais quand vous demandez aux villes, le financement public va être de plus en plus difficile. Il faudra bien qu'on trouve quelque chose. Quand on voit les difficultés que l'on a eues dans d'autres disciplines à faire monter les clubs au plus au niveau, il y a un vrai problème. Bien sûr je respecte le fait que certaines personnes ont des problèmes pour payer mais je rappelle aussi que l'Etat les aide. Dans le 35 le coupon sport c'est 10000 coupons sport qui sont donnés. C'est 20 euros donnés aux jeunes pour payer leur licence. Sur 43 euros hors adhésion ça fait déjà pas mal. Je comprends l'argument. Je ne vous réponds pas mais cela m'a fait penser à quelque chose d'un peu plus général. Il faut absolument que l'on réfléchisse à tout cela mais nous avons la même réflexion avec le haut niveau. C'est une belle transition.

Jacqueline a parlé de parcours de l'excellence sportive, ex filière du sport de haut niveau. Je voulais juste remettre les choses en perspective. Tous les DTN ne sont pas nommés encore. C'est le Directeur Technique National qui doit présenter cela au ministère. Vous avez une dérogation pour l'année et vous aurez quelque chose à présenter dans l'année 2010. En attendant on continue comme avant mais je rappelle quand même que la règle qui est fixée, c'est que l'on limite le nombre de sportifs de haut niveau et que l'on limite le nombre de pôle. Dans le cadre de la convention d'objectifs qu'on va signer, quand la DTBN acceptera de venir en Bretagne, je l'espère dans les 1^{er} jours de juillet, nous allons essayer avec la ligue de nous caler sur le futur parcours de l'excellence sportive et c'est là qu'il faudra que l'on case de nos CLE, nos sections ... Sur les sections sportives, je vais dire quelque chose qui ne va sûrement pas plaire à l'Education Nationale. Jeunesse et Sports n'est plus dans l'organisation des sections sportives depuis 2000-2001. Maintenant il y a 287 sections sportives dans le 35. Sur ces 287 sections il y en a 200 qui s'amuse et il y en a un certain nombre qui sont inscrites (pas dans le parcours de l'excellence sportive) mais dans une espèce de préaccès à l'accès vers le haut niveau. On est au sous sol. On fait les formations mais on ne mélange pas tout qu'elle s'appelle SSB, SS... Le débat il est très clair : on ne parle pas du brevet d'état, de l'encadrement, soit, il participe au parcours, et c'est la ligue qui le dira, même en étant au sous sol soit il ne participe pas. Si il participe au parcours on verra comment on fait nous Jeunesse et Sports pour accompagner cette affaire. Mais ne nous demandez pas de payer des structures desquelles nous avons été exclus. Excusez moi auprès des dirigeants de l'Education Nationale mais chacun chez soi quand même. Avant c'était section sportive A, section sportive B, on assistait aux commissions, on avait notre mot à dire maintenant ils reviennent nous chercher parce que les choses ne se passent pas bien. Et bien voilà.

On mettra le pôle arbitre dans la convention. Le pôle arbitre on y a fait allusion tout à l'heure. Je suis vraiment désolé, je n'y arrive pas pourtant c'est une collègue mais ça fait deux fois que je lui envoie le dossier, deux fois qu'elle me dit que c'est super mais deux fois que son porte-monnaie reste fermé. Donc on va recommencer. On pourrait développer ce pôle au plan national. Comme ça, cela fera plus d'arbitres, plus de jeunes.

A partir de là, on a à peu près tout ce qu'il faut pour partir sur une bonne olympiade en espérant que le projet de reconstruction des équipes de France soit au bout, car on pourra faire tout ce qu'on veut au plan des régions,

de la base mais si la vitrine n'est pas belle, personne ne viendra acheter. La vitrine on va l'avoir dans une semaine ou 15 jours pour les filles et un petit peu plus tard pour les garçons.

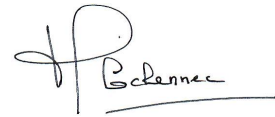
Pour terminer juste 2 choses : évitons de dire que Jeunesse et Sports est morte. On aura une Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Moi ça me va la cohésion sociale si c'est pour faire faire du sport aux gamins dans les quartiers ou ailleurs, ou aux anciens. Le sport santé pour moi c'est très bien. Dans les départements on est intégré à un ensemble un peu plus vaste qui s'appelle soit dans 3 départements (22, 29 et 56) la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, soit dans l'Ille et Vilaine la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. On existe encore. Vous aurez les mêmes interlocuteurs.

Je voulais terminer quand même en félicitant Jacqueline pour la suite des réjouissances et puis surtout dire : « depuis le temps que Jacqueline flirte avec les lignes rouges, il fallait bien qu'un jour elle soit épinglée ».

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC



LEGION D'HONNEUR

REMISE DE LA LEGION D'HONNEUR A Madame Jacqueline PALIN

Intervention de Lucien THOMAS président du CROS :

Il me revient l'honneur d'introduire cette cérémonie de remise de décoration à notre amie Jacqueline PALIN. Monsieur Le préfet, Monsieur Le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur le Directeur Régional Adjoint, Messieurs les Présidents des Comités, Mesdames et Messieurs, amis sportifs.

Monsieur le préfet, vous arrivez ici à la fin de l'Assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Basket-ball qui a commencé ce matin à 10 heures avec la partie statutaire habituelle comme toutes les assemblées générales. Ce que je peux vous dire au niveau du basket c'est que c'est une discipline sportive qui, en Bretagne, se porte bien et en plus, puisque ça fait partie de nos missions, on pourrait presque dire qu'il y a autant de licenciées féminines que de sportifs masculins dans cette discipline. On approche des 30 000 licenciés dans les quatre départements de la Bretagne administrative.

Jacqueline est aussi vice présidente du CROS donc c'est ma déléguée, ma vice présidente et la présidente déléguée du CROS. On travaille ensemble depuis bientôt une dizaine d'années. C'est important pour moi d'avoir une personne comme Jacqueline auprès de moi parce qu'elle connaît très bien le milieu sportif. C'est une dame de fort tempérament. Elle a les pieds sur terre. Je suis très heureux de vous laisser la parole monsieur Le Préfet pour remettre les insignes à Madame PALIN qui fait honneur au sport breton. On a besoin de reconnaissance de ce genre. Je suis certain que Madame PALIN, après avoir reçu cette décoration, rentrera chez elle à St Thonan et n'ira pas en suisse ou à Monaco.

Intervention de Monsieur Le Préfet

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux, Monsieur le directeur du Likès que je remercie de nous accueillir, Mesdames et Messieurs, Chère Madame.

Nous sommes ici pour vous honorer. Je vois que le nombre de vos amis et ceux qui vous soutiennent depuis des années attestent de l'hommage qu'ils vous rendent. Non seulement par leur nombre mais j'imagine aussi par la ferveur de leur soutien.

Vous êtes Madame, Présidente de la Ligue de Bretagne de Basket-ball depuis 1998. Alors qu'on parle beaucoup de la parité homme-femme, accéder à la présidence d'une ligue sportive est encore assez exceptionnel pour une femme. La Ligue de Bretagne de Basket-ball est par ailleurs sur le plan national qualifiée de ligue importante, vous l'avez rappelé Monsieur le Président, par son nombre avec plus de 30 000 licenciés, ce qui la classe 5^{ème} ligue de France. Mais vous n'êtes pas Madame, devenue Présidente par hasard, ni par faute de candidat, mais vous avez été élue parce que vos compétences au service du Basket-ball en Bretagne faisaient de vous naturellement la candidate incontestable à ce poste. Vous n'avez pas été joueuse de basket mais vous avez découvert et forgé votre passion au contact de vos trois enfants en les accompagnant sur les terrains avec votre mari. Vous vous êtes ensuite investie à tous les niveaux et tout naturellement d'abord

dans le club de vos enfants à Landerneau où vous êtes licenciée depuis 1970. L'accessibilité dans l'engagement et dans l'amitié font partie de vos grandes qualités. Vous ne le saviez pas encore mais cet engagement au service du club ferait de vous quelques années plus tard une dirigeante attentive, à l'écoute des clubs et des sportifs. Lorsque vous avez été sollicitée par le comité départemental du Finistère, vous avez répondu favorablement à cette demande et vous avez été élue en 1981 au comité directeur. Il vous a fallu peu de temps pour prendre des responsabilités et alors vous êtes successivement présidente de la CDAMC du Finistère, présidente de la commission technique et de 92 à 96 vice présidente du comité départemental. Mesdames et Messieurs, le bénévolat est pour Madame PALIN, naturel, riche de rencontres et épanouissant. Mais en plus grâce à l'exemple de toute sa famille cet engagement est soutenu et encouragé. Le temps donné par Madame PALIN n'est jamais compté. Elle aurait pu s'arrêter aux responsabilités départementales mais lorsque les compétences sont ainsi reconnues les limites du département sont rapidement franchies et très vite elle va exercer sur le plan régional. Elle est en effet élue au comité directeur de la Ligue de Bretagne en 1990. La commission technique régionale lui ouvre tout grand les portes et elle en assure la présidence jusqu'en 1998, année où elle est élue à Pontivy pour la 1^{ère} fois présidente de la Ligue de Bretagne puis réélue en 2004 et en juin 2008. Madame, de l'avis de tous, vous êtes toujours animée par la même énergie qu'à vos débuts. Toutes les responsabilités que vous assumez depuis toutes ces années font de vous une grande dame du basket breton. Vos compétences sont reconnues et vous gérez la Ligue de Bretagne avec beaucoup de clairvoyance. Mais vous êtes aussi et avant tout une femme de terrain. Chaque fin de semaine vous allez à la rencontre des clubs qu'ils soient petits ou grands, qu'ils évoluent au niveau national ou à un niveau plus modeste. Vous savez être en réalité à leur écoute ainsi qu'à celle de leurs dirigeants. C'est donc fort logiquement que vous avez été sollicitée pour accéder à d'autres fonctions. Depuis 1992 vous êtes membre du comité directeur de la FFBB et vous y avez été réélue en décembre 2008. Éluë pour la première fois au Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne en 2001, vous en devenez la vice présidente chargée du dossier « femmes et sport ». Ces nouvelles fonctions, complémentaires, vous passionnent tout autant, et très vite vous allez réunir les élues femmes du CROS et des 4 CDOS. De ce groupe de travail, va naître sous votre impulsion, l'université d'automne qui a pour but d'assister et d'aider les femmes à s'engager dans des responsabilités sportives. Au cours de ce premier mandat au CROS vous intégrez aussi le groupe de travail DRJS / CROS sur le haut niveau et vous travaillez activement au sein de la commission paritaire du CNDS. Vous avez été réélue en Mars 2009. Mesdames et Messieurs, reconnue de tous, Madame PALIN assume ces responsabilités avec détermination et sans en délaisser aucune. La Ligue de Bretagne, le CROS de Bretagne bénéficient tous 2 de ses compétences et de son engagement profond. Femme avant tout, mère et grand-mère, vous connaissez la difficulté de pratiquer un sport lorsqu'on est en charge d'une famille. Sensibilisée à cette question vous aidez le club de l'Etoile St Laurent de Brest à monter un dossier de demande de subvention pour la garde des enfants afin de permettre aux mamans de pratiquer leur sport en toute sérénité et dans les meilleures conditions possibles et permettre ainsi la mise en place d'une expérience originale et appréciée. Volontaire, passionnée, engagée, convaincante quand il s'agit du sport dans son ensemble et du basket-ball en particulier votre parcours est une fort belle illustration de l'engagement exceptionnel d'une femme dans le sport et votre nomination au trophée Femme et sport en Novembre 2005 a été pour vous à ce propos une récompense juste et méritée. Si trouver son chemin est souvent une affaire de rencontres et d'opportunités, elles ont permis à Madame PALIN, de devenir cette grande dirigeante du sport en général, du basket-ball en particulier. C'est donc pour tout ce travail accompli au service

de nos concitoyens, cet engagement à tous les niveaux, au sein du mouvement sportif et des associations, des clubs qui œuvrent au quotidien pour l'éducation de nos jeunes qui est le renforcement du lien social dans notre pays et dans nos départements que vous avez mérité, Madame, la reconnaissance de l'Etat à travers la plus haute distinction de la République.

Jacqueline PALIN, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, nous vous faisons chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur.

Intervention de Madame Jacqueline PALIN

Je vous remercie.

Merci. Je suis très honorée et aussi émue par cette distinction qui, à travers moi, rejaillit sur tout le mouvement sportif breton et tout particulièrement le Basket-ball.

Je remercie ces amis finistériens, tout particulièrement les deux Pierre : Pierre GUYOMARCH et Pierre GARREC qui avec la complicité de mes enfants ont monté, à mon insu ce dossier.

Si ce n'est par la taille je n'ai jamais été une grande compétitrice. Mes seuls exploits sportifs se résumant au brevet sportif scolaire puis populaire.

Le sport que je ne pratiquais pas, je le suivais un peu : le tour de France et les exploits de Jeannot MALLEJAC, la voile scolaire, j'avais à l'époque un bon copain qui se nommait Jacques KERHOAS. Je regardais aussi en voisine du stade Robert Guével, la Landernéenne et ses basketteurs.

L'entraide, la chaleur humaine ont compensé beaucoup de choses dans ce modeste quartier de la petit palud à Landerneau où j'ai grandi (je ne sais si je dois le dire ici) mais ce quartier était surnommé à l'époque le quartier nègre....

Tout au long de ces années, mes parents ont su m'insuffler cet esprit de solidarité aux autres.

La vie associative j'ai commencé à m'y intéresser tout d'abord via l'ASSU à Mantes la Jolie puis le club de foot de Logonna Daoulas où jouait Gérard avec comme entraîneur Narcisse FERRINI.

Le basket j'y suis arrivée avec mes enfants il y a 37 ans aux gars d'Arvor de Landerneau (eh oui enseignante éducation nationale, mes enfants s'entraînaient dans un patro : c'est aussi ça l'histoire du sport breton)...

C'est Jacques ORHAN qui le premier m'a mis le pied à l'étrier au sein du Club. Puis sont venus Jo Corre, Jean Sylvestre, qui m'ont demandé de me présenter au Comité du Finistère et....la suite vous la connaissez. Mes formateurs qu'ils se nomment Michel GLOAGUEN, Charlot, Daniel, Gus et tous les autres sont toujours des hommes.

Je pense qu'il y a là aussi une difficulté pour une femme à s'investir dans les fonctions de dirigeante. C'est l'absence de modèle féminin. La volonté, l'envie, ne suffisent pas toujours. Les préjugés ont la dent dure et c'est d'ailleurs à la faveur d'une « crise » que j'ai accédé pour la première fois aux fonctions de Présidente de la Ligue. Merci à tous ceux qui ont cru en moi en ces moments là.. Voilà pourquoi, il m'a paru primordial de commencer par proposer des actions de formation d'accès aux responsabilités pour l'égalité des chances (car j'y associe les jeunes) que nous menons au CROS de Bretagne. Tant que les femmes ne se sentiront pas

« aptes à accomplir cette tâche », toutes les parités proposées n'y feront pas grand-chose. J'ai coutume de dire que dans une association, bien souvent, l'homme vient en se disant « on verra bien... » une femme vient pour « faire quelque chose » et si elle ne se sent pas apte, elle ne viendra pas ou elle partira.

Cela me fait très plaisir de voir dans cette salle plusieurs copains et copines de l'époque, ici aujourd'hui, sans oublier tous ceux qui ne pouvant être présents ce jour, m'ont témoigné leur amitié.

Les anecdotes ne manquent pas quant aux prises de responsabilités par les femmes : tous d'abord dans le regard puis dans les paroles du genre « ah, vous êtes présidente ? Mais du basket féminin alors » ou encore de ces personnes qui s'adressent à mon mari ayant du mal à assimiler cette notion de présidence féminine.

Femme, épouse, mère de 3 enfants, grand-mère maintenant, ce n'est pas toujours facile de concilier le tout. Il faut beaucoup d'envie et cela n'est pas toujours « un long fleuve tranquille »

Le sport, c'est une grande famille. A travers mon implication au CROS, j'ai aussi découvert l'amitié, la solidarité entre diverses disciplines. Nous sommes dans le même bateau et je me réjouis de voir mes amis Présidents de Ligue et Comités ici présents. Un grand merci aussi à mon voisin de Basse Normandie.

Pour terminer, je voudrais dédier cette citation dans le grade de « Chevalier de la légion d'honneur » :

à mes amis de toujours, à mes fidèles et proches collaborateurs,

à mes enfants et à mes petits enfants,

.....Et surtout à mon compagnon depuis 45 ans Gérard. Dévoué, disponible, il a bien souvent été « l'homme au foyer » Heureusement....il adore cuisiner. Il a toujours su m'apporter soutien et réconfort dans les moments difficiles comme dans les grands moments de bonheur. Sans lui et sans cette présence de tous les instants, je ne serais pas ici aujourd'hui.

Je vous remercie de m'avoir écoutée si longtemps.